

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>20.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Natur und Umwelt</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Postulat</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Porcellana, Diane  
Terribilini, Serge  
Ziehli, Karel  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel; Zumofen, Guillaume 2024.  
*Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Natur und Umwelt, Postulat, 1990 – 2019.*  
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1
Landwirtschaft	1
Landwirtschaft und Umweltschutz	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Verkehr und Kommunikation	1
Verkehrspolitik	1
Umweltschutz	2
Allgemeiner Umweltschutz	2
Abfalle	2

# Abkürzungsverzeichnis

**BAFU** Bundesamt für Umwelt  
**BLV** Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen  
**AP PSM** Aktionsplans zur Risikoreduktion und nachhaltigen Anwendung von Pflanzenschutzmitteln

---

**OFEV** Office fédéral de l'environnement  
**OSAV** Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires  
**PA PPh** plan d'action sur la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

#### Finanzmarkt

POSTULAT  
DATUM: 13.12.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

D'un cote, la creation d'infrastructures durables se positionnent comme un defi pour notre societe. Ainsi, dans un avenir proche, des besoins eleves de financement vont apparaıtre. D'un autre cote, la baisse de rendement liee aux taux d'interets bas entraıne une penurie de placements pour les investisseurs a la fois publics et prives. Conscient de cette realite, le groupe PDC voit une convergence d'interets qui pourrait se concretiser avec la **creation d'un fonds d'infrastructure public-prive**. Un postulat a donc ete depose pour etudier les possibilites de creation d'un tel fonds. Ce fonds pourrait etre epaule par le comite "Avenir de la place financiere". Le Conseil federal a rejoint l'opinion du groupe PDC et a propose d'accepter le postulat. A l'inverse, Thomas Aeschi (udc, ZG) s'est oppose au postulat du groupe PDC, represente par Guillaume Barazzone (pdc, GE). En effet, il estime superflu la creation d'un troisieme fonds, apres les fonds pour l'infrastructure ferroviaire et FORTA pour le trafic routier. Lors du vote au Conseil national, le postulat a ete rejete par 128 voix contre 51 et 2 abstentions. Le camp bourgeois, rejoint par la majorite des voix du Parti socialiste, a impose sa volonte.<sup>1</sup>

## Landwirtschaft

### Landwirtschaft und Umweltschutz

POSTULAT  
DATUM: 20.12.2019  
KAREL ZIEHLI

Sans etre defendu par son auteur, le Conseil national a rejete le postulat Bourgeois (plr, FR) demandant une **formation obligatoire pour l'utilisation des produits phytosanitaires**. Cela peut s'expliquer par la prise de position du Conseil federal sur cet objet. Il a en effet declare que les doleances du parlementaire fribourgeois etaient d'ores et deja incluses dans le plan d'action sur la reduction des risques lies aux produits phytosanitaires (PA PPh). Des 2025, toute personne utilisant des produits phytosanitaires a titre commercial ou professionnel devra passer un examen de connaissance afin d'obtenir un permis de traiter. Ce permis devra etre renouvele tous les cinq ans par le biais de formations continues. Concernant l'usage de pesticides par les prives, l'OSAV et l'OFEV elaborent actuellement des normes plus strictes, afin d'en reduire leur utilisation.<sup>2</sup>

## Infrastruktur und Lebensraum

### Verkehr und Kommunikation

#### Verkehrspolitik

POSTULAT  
DATUM: 07.06.1990  
SERGE TERRIBILINI

Pour sa part, la grande chambre a transmis, non sans difficulte, un postulat de sa commission de la sante publique et de l'environnement qui demandait, pour les vehicules a moteur, **l'instauration d'une taxe proportionnelle aux kilometres parcourus afin d'appliquer le principe du pollueur-payeur**. Un tel systeme d'imposition fut tres combattu; ses opposants y virent une injustice sociale ainsi qu'un danger pour la Suisse dans ses relations avec les autres pays europeens. Ils considererent, de plus, qu'il n'y avait pas a revenir sur le sujet, une initiative cantonale zurichoise de meme teneur ayant ete rejetee par les deux chambres en 1989. F. Cotti prit toutefois fait et cause pour ce texte et permit a ses partisans de l'emporter.<sup>3</sup>

## Umweltschutz

### Umweltschutz

POSTULAT  
DATUM: 27.09.2018  
DIANE PORCELLANA

Ruedi Noser (plr, ZH) demande au Conseil fédéral d'étudier la **levée des obstacles à l'utilisation efficace des ressources et à la mise en place d'une économie circulaire**. Le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat, bien qu'il reconnaisse la nécessité d'identifier les obstacles. Selon lui, les problèmes proviennent du manque de cohérence entre les différentes bases légales et de la mise en œuvre de la législation, plutôt qu'au niveau de la législation en tant que telle. Il rappelle que l'administration examine, dans le cadre du postulat 17.3505, des mesures pour exploiter l'économie circulaire. Il met donc en doute, l'utilité d'une évaluation supplémentaire. Néanmoins, le Conseil des Etats adopte le postulat par 24 voix contre 13 et 3 abstentions.<sup>4</sup>

### Allgemeiner Umweltschutz

POSTULAT  
DATUM: 14.12.1990  
SERGE TERRIBILINI

La politique fédérale peut cependant paraître quelque peu confuse pour certains, puisque le Conseil des Etats a transmis comme postulat la motion Weber (ldu, ZH; 90529) demandant que le gouvernement mette au point une **stratégie écologique** et énergétique fixant divers objectifs quantitatifs mesurables et contrôlables à atteindre afin d'assainir notablement l'environnement. F. Cotti a déclaré être en accord avec ce texte et a précisé que, dans de nombreux domaines, la politique de la Confédération rejoignait les buts et les méthodes. Pour sa part, le Conseil national a adopté le postulat Martin (prd, VD; 90593) désirant, de la part du Conseil fédéral, l'élaboration d'un **rapport de synthèse** sur la sauvegarde de l'environnement ainsi que la création d'une publication annuelle sur le même thème. Considérant que les mesures de protection de la nature sont disséminées dans un grand nombre de textes différents, le député estime qu'il est difficile d'avoir une vision d'ensemble permettant d'appréhender précisément l'importance des moyens à mettre en œuvre.<sup>5</sup>

### Abfälle

POSTULAT  
DATUM: 05.03.2019  
DIANE PORCELLANA

L'intervention déposée par Martina Munz (ps, SH) vise à **établir les sources, les voies de dispersions dans l'environnement, les effets sur l'environnement et la santé des déchets plastiques**. Pour lutter contre cette pollution, elle charge également le Conseil fédéral d'étudier l'opportunité d'instaurer un plan d'action pour réduire la dispersion du plastique dans l'environnement. Des mesures ponctuelles ont déjà été prises par le Parlement, notamment en ce qui concerne les microplastiques ou la lutte contre l'abandon de déchets. Mais à ce jour, aucune étude n'a examiné l'importance des différentes sources de pollutions et leurs impacts. Le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat et de répondre, dans le même rapport, aux questions du postulat Thorens Goumaz (18.3196). Le Conseil national accepte le postulat par 128 voix contre 57 et 4 abstentions.<sup>6</sup>

1) BO CN, 2017, pp.2122 s.

2) AB NR, 2019, S.2430

3) BO CN, 1990, p.900ss.

4) BO CE, 2018, p.784s

5) BO CE, 1990, p. 1059 s.; BO CN, 1990, p. 2431; NZZ, 13.12.90

6) BO CN, 2018, p. 1733; BO CN, 2019, p.49s